

Carnet beuvardois

Décès :

Mme BAILLET Marie-France, le 02 octobre 2008, dans sa 63^{ème} année
Mme DUBUISSON Yvonne, née SALAÜN, le 11 novembre 2008, dans sa 97^{ème} année
Mme ABRAHAM Henriette, née BOISSEAU, le 07 décembre 2008, dans sa 81^{ème} année

Changement d'activité pour Nicole Perdreau

Mardi 23 décembre à 18h30, dans la salle d'honneur de la Mairie, ses proches, amis et collègues, ont voulu honorer Nicole Perdreau qui a décidé de prendre un peu de repos.

Trente ans de secrétariat au SIVU intercommunal, vingt-sept à la Mairie d'Epieds et vingt à celle de Beuvardes, ne s'oublient pas si vite. Chacun de nous gardera en mémoire sa compétence, son dévouement et sa disponibilité exceptionnels. « Nicole » nous manque déjà, mais il nous faut respecter sa volonté.

Nous lui souhaitons de pouvoir réaliser ses vœux les plus chers dans d'autres activités tout aussi intéressantes et nous lui disons à bientôt, à l'occasion de prochaines rencontres.

Denis & Françoise Muñoz

Recensement militaire

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, à la date anniversaire de leur 16 ans, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Une attestation de recensement leur sera remise. Ils doivent se munir **du livret de famille** de leurs parents

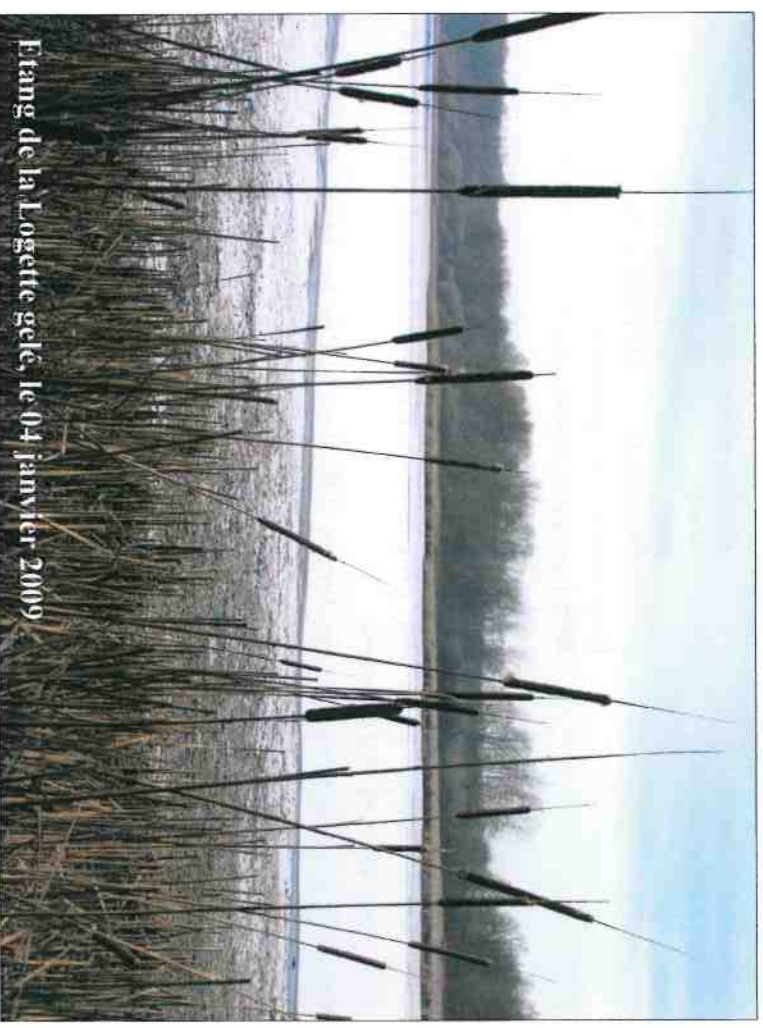
Un journal ne peut exister que s'il y a des articles, aussi n'hésitez pas à participer au Petit Journal en faisant parvenir vos articles à l'équipe de rédaction.

Marc LEBEAU 6, les Tileuls 02130 Beuvardes.

Tél : 0323712064. Messagerie : Marc.LebEAU@wanadoo.fr

BEUVARDES

UN VILLAGE ET SON JOURNAL



Etang de la Logette gelé, le 04 janvier 2009

N°40 — janvier 2009

Mairie de BEUVARDES

Téléphone : 03 23 71 20 15

Fax : 03 23 71 44 01

mairie.beuvardes@wanadoo.fr

Permanences

Le Maire : Lucien JEROME Tous les jours ouvrables de 08h00 à 08h30.
Le mardi et le jeudi : de 11h00 à 12h00
Et sur rendez-vous, à prendre au secrétariat.

Les Adjointés :

1^{er} adjoint Noël BELLIER Sur rendez-vous, à prendre au secrétariat.
2^{ème} adjoint Jean-Claude BEYELER Sur rendez-vous, à prendre au secrétariat.
3^{ème} adjoint Patricia CRAPART Sur rendez-vous, à prendre au secrétariat.
4^{ème} adjoint Jean-Marie FLORECK Sur rendez-vous, à prendre au secrétariat.

Secrétariat de la mairie

Madame Laurence LENICE

Horaires d'ouverture au public

Mardi de 10h30 à 12h30
Jeudi de 15h00 à 17h00
Vendredi de 15h30 à 17h30

Et sur rendez-vous à prendre le mardi matin

Horaires applicables à partir du 1^{er} janvier 2009

Quelques mots...

A l'aube de cette nouvelle année, permettez-moi de vous présenter, au nom du conseil municipal et en mon propre nom, mes meilleurs et plus sincères vœux pour vous et vos proches.

Que 2009 vous apporte, en ces temps difficiles, toutes les satisfactions que vous espérez : travail, santé, prospérité et joie.

En ces moments bouleversés, la solidarité entre tous est plus que nécessaire. En effet, celle-ci peut se représenter par des cercles concentriques comprenant, au centre la famille, ensuite les voisins, plus loin le quartier, le village, et bien au-delà. Cette solidarité des uns envers les autres ne doit pas faire défaut, et je suis persuadé que vous y êtes attentifs. Pour ma part et celle des membres du conseil municipal, je suis particulièrement disposé à aider, dans les limites de mes pouvoirs et de mes moyens, les personnes qui se trouveront dans le besoin à cause des dysfonctionnements économiques actuels. N'hésitez pas à me faire part de vos difficultés.

Votre Maire

Lucien JEROME

Un commerce



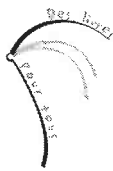
de nouveau actif



Ghislaine et Raymond à l'ouvrage



au village



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Printemps des Conteurs

Pour la sixième fois consécutive, l'équipe de la Médiathèque, avec l'appui du Conseil général, de la BDP et de la Commune, aura le plaisir d'accueillir un conteur, cette année **Nicolas Bonneau**, pour un spectacle qui, à n'en pas douter, sera aussi réussi que les années précédentes.

Retenez donc ce rendez-vous : **jeudi 02 avril, à 20h30** à la **salle communale**. Venez nombreux.

Modification des heures d'ouvertures

Pour des raisons de disponibilités, l'horaire de la permanence a dû être modifié.

La Médiathèque est désormais ouverte le **jeudi de 09h30 à 10h30** au lieu de 09h00 à 10h00.

Inscriptions

Désormais, l'accès à la Médiathèque est **gratuite pour tous**, enfants comme adultes.

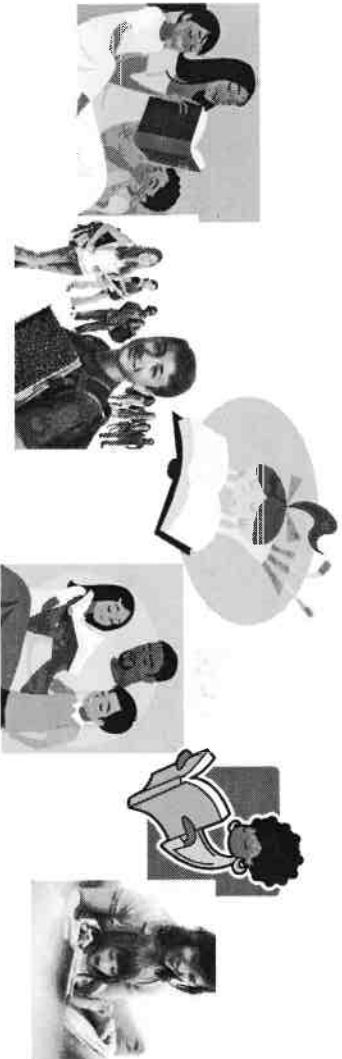
N'hésitez pas à vous inscrire ou à renouveler votre inscription.

Vous pourrez ainsi profiter d'un fonds d'ouvrages à emprunter important et diversifié (romans, policiers, BD, documentaires, revues, cédéroms, CD-musique, DVD-films...).

A noter que pendant les permanences, il est possible de lire, de se documenter, de se distraire sur place en utilisant aussi bien les ouvrages livresques que numériques (cédéroms, Internet).

Les bibliothécaires de permanence sont également à disposition pour guider, aider, en particulier en ce qui concerne la recherche documentaire en relation avec le travail scolaire.

Pour la Présidente : Marc Lebeau



Quelques nouvelles et renseignements

Mise en sécurité de l'église

Le Conservatoire du Patrimoine Historique propose la mise en sécurité de l'église de BEUVARDES, portail et porte de la sacristie.

Le montant de la prestation sera assumé, entièrement, par le Conservatoire du Patrimoine Historique.

Les travaux seront entrepris par Monsieur Nicolas SERET, Ebéniste, Restaurateur, Sculpteur.

Certification de la gestion durable de la forêt communale

Afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties éventuellement demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs concernant la qualité de la gestion durable, il y a nécessité d'adhérer au processus de certification PEFC (programme de reconnaissance des certifications forestières). Il faut :

- adhérer à la politique de qualité de la gestion durable défini par l'entité PEFC de sa région, dont il a été pris connaissance auprès de l'Association Nord Picardie de Certification et accepter que cette adhésion soit rendue publique ;
- s'engager à respecter le cahier des charges du propriétaire forestier de la région Nord Picardie ;
- s'engager à respecter le cahier des charges relatif à l'exploitation des bois qui seront façonnés et débardés sous la responsabilité de la commune ;
- s'engager à honorer la cotisation quinquennale fixée par l'entité régionale : soit 11 € de frais fixes et 0,55 € par hectare.

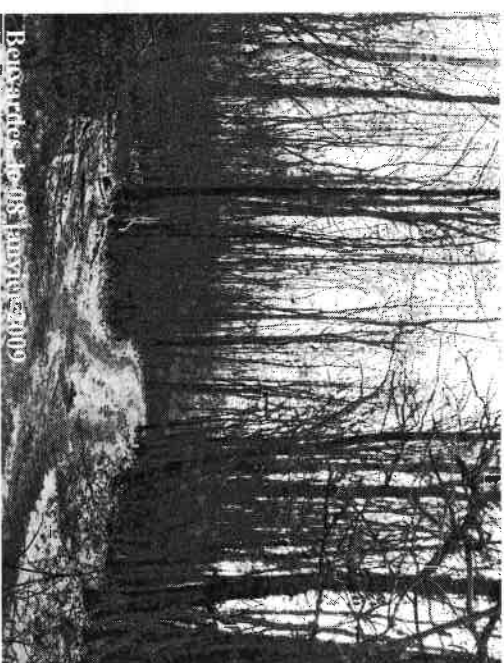
La commune a signé cette convention. Les modalités sont consultables en Mairie.

Travaux d'investissement dans la forêt communale, pour 2009.

Le programme de travaux d'exploitation 2009 proposé par l'ONF concerne :

- les parcelles 11 et 12 pour : ouverture de cloisonnements et dégagement de plantation,
- la parcelle 14 pour : ouverture de layon de plantation,
- la parcelle 14 pour : achat de plants de merisiers, plantation, achat et pose de protections,
- le coupon 2 pour : dégagement de plantation.

Les travaux ont été commandés.



Boisverts - le 185 Janvier 2009

Réorganisation et réactualisation des tarifs pour la location des parts d'usage et des baux de location des biens communaux.

Afin d'avoir une gestion transparente et d'être en conformité avec la loi, il est décidé de :

- annuler l'attribution des parts d'usage sous la forme actuelle,
- faire un bilan exhaustif,
- définir précisément toutes les données (localisation, surface, état, etc.)
- répartir, à nouveau les parts d'usage, immédiatement,
- adopter le tarif suivant : Prairie : 9€ Terre : 11€
- conserver le taux de 4 quantaux à l'hectare, jusqu'à la prochaine délibération, en 2009, au cours de laquelle seront définis le nouveau tarif et les modalités de renouvellement des baux de location des biens communaux.

Un courrier est parvenu à tous les locataires de parts d'usage gratuites ou payantes.

N.B. : Traditionnellement chaque foyer beuvardois a droit à une part d'usage gratuite. Inscription en Mairie avant le 1er février 2009.

Nouvelles modalités pour la location de la salle communale

La rénovation de la salle communale est terminée.

Les travaux dans l'entrée, les toilettes et la cuisine sont effectués.

Les services municipaux et une société privée ont fait un nettoyage complet

De ce fait, les lieux, en parfait état, pourront être loués et rendus à l'identique.

Le contrat de réservation, les documents d'état des lieux d'entrée et de sortie ont été revus entièrement et allégés, avec pour objectif une meilleure efficacité.

L'organisation pour l'entrée (remise des clés) et la sortie (reprise des clés), avec contrôle et signature d'un procès-verbal, dans l'un et l'autre cas, se fera indifféremment par une ou plusieurs personnes.

Le responsable de l'état des lieux à l'entrée, comme à la sortie n'est pas obligatoirement le même. Les membres de la commission OMSC participeront activement à cette organisation.

Le vice-président de la commission OMSC est chargé de coordonner l'ensemble.

Les modalités détaillées et les tarifs applicables, à partir du 1^{er} octobre 2008, sont disponibles en mairie.

Candidature de la commune au « printemps des conteurs » 2009

Le conseil Municipal a accepté l'inscription de la commune de BEUVARDES au « printemps des conteurs » 2009.

Travaux achevés, en cours, à l'étude

Achevés :

- les travaux dans la cuisine, les sanitaires et l'entrée de la salle communale,
- la classe de CP donnant sur le parking,
- les travaux de rénovation de l'église. Celle-ci a retrouvé un autre cachet, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur,
- la pose d'un grillage (8,50 m) et d'une barrière (4,50m) le long du ru et sur le coté de la place Fernand RICHARD.

Office Municipal Sport et Culture

En ma qualité de présidente de l'OMSC, je souhaite exprimer mes plus sincères remerciements à toutes les personnes qui ont participé à la réussite de la fête communale, et plus particulièrement les personnes citées ci-dessous :

Monsieur Lucien JEROME, maire de Beuvarde qui a autorisé la venue de la Sté HELITEL, malgré toutes les contraintes que cette animation apportait, Cyriaque LOURDEZ, son épouse, Jean-Marc DEWOLFE, Luc DEWOLFE, Frédéric RAMPINI, Jean-Marie FLORECK, Peggy BROUSSE, José ROSENDO pour leur aide, Mesdames et Messieurs les Beuvardois pour leur soutien,

Pour conclure :

- Monsieur Chrystel NOIZET, son épouse et toute l'équipe d'HELITEL,
- Monsieur LATUILERIE président du Club automobiles de Château-Thierry et toute son équipe,
- Mesdames et Messieurs les forains,
- Monsieur MAXIMIN (M.J. JEUX PICARDS)

Sachez que cette journée parmi vous tous restera un très agréable souvenir.

La présidente, Patricia Crapart

Club du 3^{ème} âge

Le Club a organisé un repas dansant avec les Accoréonistes du Tardenois, le dimanche 07 décembre 2008, salle communale de Beuvarde.
Ambiance formidable.

Une sortie est organisée à Reims, le **29 janvier 2009** pour un spectacle au Parc des expositions (en après-midi).

La tournée des Idoles des années 60 - 70 - 80.

Âge tendre et Tête de bois

Le Club essaie d'organiser un **séjour au Tyrol**, du samedi **18** au samedi **25 juillet 2009**.

Toutes personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de **Colette Lefèvre** au **0323712224** pour avoir de plus amples renseignements. Toutes sont bienvenues.

L'Assemblée Générale du Club aura lieu le samedi 14 mars 2009, salle communale de Beuvarde, suivie d'un repas amical.

Toutes les personnes âgées de 60 ans et plus peuvent être membres actifs. D'autres peuvent être membres bienfaiteurs.

Nous vous attendons nombreux.

Colette Lefèvre

Démarcheurs

Certains démarcheurs font actuellement du porte à porte. Soyez prudents, avant de les introduire assurez-vous de la validité de l'entrepris et surtout ne signez aucun document.

Dans tous les cas , si vous avez le moindre doute, n'ouvrez pas votre porte et avertissez la Mairie au 03 23 71 20 15.

Association « Foyer Rural de BEUVARDES »

L'association « foyer rural de BEUVARDES » est une association type loi de 1901, sans but lucratif.

L'assemblée générale s'est réunie le 19 décembre 2008, en présence du Maire, Monsieur Lucien JEROME.

Le nouveau bureau élu est le suivant :

- Président Monsieur José ROSENDO
- Trésorier Monsieur Xavier LAFLEUR
- Secrétaire Madame Martine RIGAUT

Association « Tennis Club de BEUVARDES »

L'association « Tennis Club de BEUVARDES » est une association type loi de 1901, sans but lucratif.

L'assemblée générale s'est réunie le 27 décembre 2008.

Le comité directeur est constitué de :

- Madame Marie-Laure SANDRON
 - Monsieur Denis MULLER
 - Monsieur Jacques BURLLET BERNARD
 - Monsieur Jean-Claude BEYELER
- Le nouveau bureau élu est constitué de :
- Président : Monsieur Ghislain BEYELER
 - Vice-président : Monsieur Frank CESSON
 - Trésorier : Monsieur Jean-Claude BEYELER
 - Secrétares : Messieurs Denis MULLER et Jacques BURLLET BERNARD.

11 novembre 2008

Les Anciens Combattants et leur Président remercient les enfants des écoles et les enseignants pour la lecture du message du Ministre des Anciens Combattants, ainsi que pour le chant de l'hymne national au Monument aux Morts, le 11 novembre 2008.

Ils remercient aussi le Conseil municipal, le corps des sapeurs-pompiers et toute la population pour leur présence au Monument.

Le président, Jean Gouault

En cours :

- commande et installation des panneaux de signalisation et autres.
- aménagement et extension du cimetière.
- voirie du pré canon.
- aménagement devant l'église.
- renovation des statues de valeur et de l'autel.
- rue de la Croisette : enfouissement du réseau électrique et rénovation de l'éclairage.

A moyen terme :

- la rénovation des 2 classes de maternelle et des sanitaires contigus devient une priorité.
- une partie du mur jouxtant la mairie a été démonté vu le danger potentiel de chute et d'accident. Il doit-être refait pour permettre, à nouveau la pose des panneaux d'affichage.

A l'étude :

- sur la mairie et son environnement,
- sur le lavoir,
- sur les trottoirs,
- rue de Tabouret,

Travaux en urgence, suite aux intempéries du 11 septembre 2008

Suite aux intempéries du jeudi 11 septembre 2008, des coulées de boues ont submergé la route de Coincy, en sortie, au niveau de Beuvardele, et les habitations environnantes.

Une habitation, rue de la Clotterie a été inondée à cause des mauvais écoulements des eaux pluviales (tuyau d'évacuation bouché).

Un effondrement s'est produit sur le trottoir de la rue de la Croisette.

Suite à ces désordres, le Maire, en concertation avec le président de la commission adéquate, a décidé d'engager en urgence des travaux.

Une partie a été réalisée par les services techniques de la commune et la partie demandant des moyens plus spécifiques a été assumée par la société GENARD.

Désignation des rues

Suite au travail de la commission adéquate concernant la dotation de noms à certaines rues et lieux du village qui en sont dépourvus, il a été convenu ce qui suit :

- Rue DE TABOURET - depuis la RD 967 jusqu'en haut de la rue (n°14),
- Rue DES MARAIS - depuis la rue de Tabouret jusqu'au 2^{ème} pont,
- Rue DU PRE DES IRELLES - depuis le n°14 jusqu'au 2^{ème} pont,
- Rue DU PRE CANON - depuis le 1^{er} pont rue de Tabouret jusqu'à la RD 85,
- Rue DE L'EGLISE - depuis la rue de la Haute Laine jusqu'à la RD 967,
- Place DE L'EGLISE - face à l'église,
- Rue DU JEU D'ARC - depuis la place de l'Eglise jusqu'à la place du Puits,
- Rue DU CIMETIERE - depuis la rue de Fere (RD 967) jusqu'à la rue du Jeu d'Arc,
- Rue DES PRES - depuis la place du Puits jusqu'à la rue de Fere (RD 967),
- Place DU PUTTS - sur la rue de la Haute Laine.

Les plaques de rues seront commandées et installées.

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).

A effectué plusieurs actions :

Opération brioches du 11 octobre 2008

Les participants à la vente : Mesdames et Messieurs, Irène DECKER, Anne-Marie DEWOLFE, Maryvonne MARTEL, Gisèle MUNOZ, Gaëlle PARADOWSKI, Raymonde PÉTRUS, Denise TOUPET, Jean-Claude BEYELER et Lucien JÉROME.

Bilan :

La vente des **178** brioches a rapporté la somme de **727,80€**. Les fonds recueillis ont été entièrement reversés à l'ApeI.

Nous avons constaté une bonne organisation. Les personnes étaient prévenues par le « petit journal ».

Bon accueil de toutes les personnes visitées.

Repas du 11 novembre 2008

Le C.C.A.S. a organisé le repas du 11 novembre pour les personnes de la commune âgées de 65 ans et plus.

44 personnes ont participé. Le repas était animé musicalement par l'accordéoniste Ghislain.

Remise de bons d'achat pour Noël

La remise des bons d'achat (de 27€ cette année) pour les personnes âgées de 70 ans et plus s'est déroulée le samedi 06 décembre 2008.

71 administrés ont reçu la visite de membres du CCAS.

Le mardi 09 décembre, Le Maire accompagné de Mesdames Raymond PÉTRUS et Maryse GENEL a rendu visite à Madame LALY à la maison de retraite de FERÉ en TARDENOIS et à Madame LEMOIGNE à la maison de retraite de CHATEAU-THIERRY. A cette occasion, un bouquet et un cadeau ont accompagné et agrémenté la visite.

Un colis a été envoyé à Madame PRIEUX qui se trouve dans une maison de retraite et de soins à LA CAPELLE.

Le regroupement scolaire de Beuvardes

accueille, à Beuvardes, au 17 septembre 2008, **165 enfants**.

Le regroupement scolaire accueille en tout (Beuvardes et Epieds) **188 enfants**.

Evolution :

2005	140 enfants
2006	141 + 1
2007	168 + 27
2008	188 + 20

Boulangerie

La boulangerie, après bien des péripéties, a rouvert ses portes le jeudi 04 décembre 2008.

Une cession de bail pour la location des murs du commerce a été signée le 14 novembre 2008, en l'étude de Maître THIENOT et ASSOCIES, de REIMS.

Après un nettoyage complet par les services communaux et des réparations, un diagnostic de performance énergétique et diagnostic plomb, un état des lieux en bonne et due forme, pilotes

par Noël BELLIER, 1^{er} adjoint, un bail de location de l'appartement attenant au commerce a été signé le 02 décembre 2008, en l'étude du Maître HOUDRY, de FERÉ en TARDENOIS.

La cérémonie du 11 novembre

s'est déroulée en présence d'une nombreuse assistance composée des anciens combattants, des pompiers, des enfants des écoles accompagnés d'enseignants et de parents, et de nombreux membres du conseil municipal, sans oublier la fanfare.

Le verre de l'amitié qui a suivi cette cérémonie a été apprécié de tous.

Associations de BEUVARDES

En prévision de la préparation du budget primitif 2009, le Maire a fait parvenir, à chaque Président des associations subventionnées par la Commune, un courrier demandant de justifier l'utilisation de la subvention communale 2008 et divers renseignements.

Adoucisseur d'eau

La station de FERÉ en TARDENOIS s'est dotée d'un système permettant d'adoucir l'eau distribuée par l'USESA. Celui-ci est opérationnel depuis le 15 décembre dernier.

Végétation débordant sur la voie publique

Aux abords de certaines propriétés, la **végétation débordant sur la voie publique**.

Cet état de fait engendre des nuisances pour les piétons, les cyclistes et autres véhicules qui sont gênés lorsqu'ils empruntent ces voies.

Ceci est source d'accidents.

Rappel des termes de l'article R116-2 du code de la voirie routière :

« ... les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol du domaine public routier doivent être coupés à l'aplomb des limites de ce domaine, à la diligence des propriétaires.

Les haies doivent toujours être conduites de manière que leur développement du côté du domaine public ne fasse aucune saillie avec celui-ci.

A défaut de leur exécution, les opérations d'élégage peuvent être exécutées d'office après une mise en demeure par lettre recommandée, non suivie d'effet, aux frais du propriétaire ».

Recensement

A compter du 1^{er} janvier 2009, la population légale de la commune de BEUVARDES s'élève à **710 habitants**.

Affouage 2009

Bois communaux : Affouages, Têtes de chênes et Taillis

Les inscriptions se feront en mairie, aux heures d'ouverture au public, **avant le vendredi 23 janvier 2009**, délai de rigueur.